

Alençon, le 22 avril 2024

Affaire suivie par Nathalie SICOT

mail : nathalie.sicot@ars.sante.fr

tél : 02 33 80 83 29/06 80 06 74 14

MONSIEUR LE MAIRE
COMMUNE DE LA FERTE-MACE
Hôtel de ville
BP 129
61600 LA FERTE MACE

Affichage obligatoire sur des panneaux visibles des usagers de l'établissement

Ces analyses sont consultables sur <https://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/recherchePiscine.do?methode=menu&idRegion=28>

PISCINE CA DE LA FERTE MACE

Prélèvement 00143071
Unité de gestion 0234 PISCINE CA DE LA FERTE MACE
Installation UDI 001657 BASSIN LUDIQUÉ CA FERTOIS
Point de surveillance P 0000002266 BASSIN LUDIQUÉ PAYS FERTOIS
Localisation exacte BORD DE BASSIN
Commune FERTE-MACE (LA)

Prélevé le : jeudi 11 avril 2024 à 10h31
par : CHRISTOPHE ALLOY (LABORATOIRE)
Type visite : PI

MESURES TERRAIN	Résultats	Limite de qualité		Référence de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Acide isocyanurique	<5 mg/L		75,00		
Chlore libre	1,55 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	1,71 mg(Cl ₂)/L				
Fréquentation instantanée	0 /				
pH	7,4 unité pH	6,90	7,70		
Température de l'air	26,0 °C				
Température de l'eau	28,0 °C				
Transparence qualitative	0 /				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABEO ORNE
Type de l'analyse : PCLT

6102
Code SISE de l'analyse : 00150472

Référence laboratoire : O.2024.6064-5-1

	Résultats	Limite de qualité		référence de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
MINERALISATION					
Chlorures	120 mg/L				250,00
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
Carbone organique total	2,4 mg(C)/L				5,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				100
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0,00		
Pseudomonas aëruginea par 100ml	<1 n/(100mL)		0,00		
Staphylocoques pathogènes par 100ml	<1 n/(100mL)		0,00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore combiné	0,16 mg(Cl ₂)/L		0,60		
Chlore libre actif	0,87 mg(Cl ₂)/L	0,40	1,40		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Bromoforme	<1,0 µg/L				
Chlorodibromométhane	<1,0 µg/L				
Chloroforme	17 µg/L				
Dichloromonobromométhane	<1,0 µg/L				
Trihalométhanes (4 substances)	17,0 µg/L				100,00

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00143071)

L'eau du bassin est conforme aux exigences de qualité définies par la réglementation en vigueur.

le Technicien Sanitaire
et de Sécurité Sanitaire en Chef



Nathalie SICOT